

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

1 Identification

Identificateur de produit

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

Autres moyens d'identification

Code du produit: 5735**Emploi de la substance / de la préparation** vernis transparent

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Fournisseur Osmo Wood and Colour Canada Ltd.
420 Thompson Drive - Unit 2
N1T 2K8 Cambridge, ON
Canada
Tel: 1 (844) OSMOCAN
E-mail: info@osmo.ca

Producteur Osmo Holz und Color GmbH & Co. KG
Affhüppen Esch 12
D-48231 Warendorf
Germany

Service chargé des renseignements: Département sécurité de produit
Tel.: +49 (0) 251 / 692 - 188
Fax: +49 (0) 251 / 692 - 462
e-mail: helmut.starp@osmo.de

Numéro d'appel d'urgence: Numéro de téléphone d'urgence 24h / 24 :
En cas d'urgence chimique, déversement; fuite; exposition au feu ou accident
appel jour ou nuit aux États-Unis et au Canada 1-800-424-9300
En dehors des États-Unis et du Canada 001-703-527-3887 (CCN 16475)

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Liquides inflammables - catégorie 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 1)

Conseils de prudence	P101	En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
	P102	Tenir hors de portée des enfants.
	P210	Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer.
	P233	Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
	P240	Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
	P241	Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant.
	P242	Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles.
	P243	Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques.
	P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive.
	P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].
	P370+P378	En cas d'incendie: Utiliser du CO ₂ , de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction.
	P403+P235	Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
	P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:
Système de classification:

NFPA données (gamme 0-4) Santé = 0
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

HMIS données (gamme 0-4) Santé = 0
Inflammabilité = 2
Réactivité = 0

Autres dangers Toujours porter un masque de protection pendant le ponçage.
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.

3 Composition/information sur les ingrédients

Caractérisation chimique: Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

CAS: 64742-48-9	hydrocarbures aliphatiques, C10-C13	15-40%p/p *
	 Danger par aspiration - catégorie 1, H304; Liquides inflammables - catégorie 4, H227	

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 2)

CAS: 64742-49-0	hydrocarbures aliphatiques, C9-C10  Liquides inflammables - catégorie 3, H226;  Danger par aspiration - catégorie 1, H304;  Toxicité pour certains organes cibles (exposition unique) – catégorie 3, H336	≥10-<20%p/p *
CAS: 34590-94-8	(2-méthoxyméthylethoxy)propanol  Liquides inflammables - catégorie 4, H227	0,5–1,5%p/p *

* Les plages de concentrations réelles sont conservées en tant que secret commercial.

4 Premiers soins

Description des premiers secours

Remarques générales:

Amener les sujets à l'air frais.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

Après ingestion:

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.

NE PAS faire vomir.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Migraine

Etourdissement

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas d'ingestion ou de vomissement, risque de pénétration dans les poumons.

5 Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction:

CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau à grand débit

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 3)

**Dangers particuliers résultant
de la substance ou du
mélange**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

**Conseils aux pompiers
Équipement spécial de
sécurité:**

Porter un appareil de protection respiratoire.

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz d'incendie.

Mesures habituelles pour les incendies chimiques.

Autres indications

Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

6 Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles,
équipement de protection et
procédures d'urgence**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Tenir éloigné des sources d'inflammation.

Porter un vêtement personnel de protection.

Pour les non-secouristes

Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

**Pour les secouristes
Précautions pour la
protection de
l'environnement:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

**Méthodes et matériel de
confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel).

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

**Référence à d'autres
rubriques**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 4)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manutention et stockage

**Précautions à prendre pour
une manipulation sans
danger**

N'employer que dans des secteurs bien aérés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Tenir les récipients hermétiquement fermés.
Eviter la formation d'aérosols.
Ouvrir et manipuler les récipients avec précaution.

**Mesures générales de
protection et d'hygiène:**

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
Ne pas inhaler les gaz, les vapeurs et les aérosols.
Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.
Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon.

**Préventions des incendies et
des explosions:**

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des
flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Stockage:****Exigences concernant les
lieux et conteneurs de
stockage:**

Ne conserver que dans le fût d'origine.
Stocker dans un endroit frais.

**Indications concernant le
stockage commun:**

Pas nécessaire.

**Autres indications sur les
conditions de stockage:**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Classe de stockage:

3

**Utilisation(s) finale(s)
particulière(s)**

Non disponibles.

(suite page 6)

CA/FR

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 5)

8 Contrôle de l'exposition/ protection individuelle

Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EL (Canada)	Valeur momentanée: 150 ppm Valeur à long terme: 100 ppm Skin
EV (Canada)	Valeur momentanée: 910 mg/m ³ , 150 ppm Valeur à long terme: 605 mg/m ³ , 100 ppm

Remarques supplémentaires: Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuel:

Mesures générales de

protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Au travail, ne pas manger, ni boire, ni fumer, ni priser.

Ne pas introduire de chiffons imbibés de produit dans les poches du pantalon. Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

Utiliser un appareil de protection respiratoire uniquement en cas de formation d'aérosol ou de brouillard.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Demi-masque pour peintre avec raccord fileté rond EN 148-1 (filtre à vis) et filtre combiné A1 - P2 selon DIN EN 14387.

Utiliser un masque respiratoire autonome et à épuration d'air parfaitement ajusté, conforme aux normes en vigueur, si l'évaluation du risque le requiert.

Protection des mains:

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 6)

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:

Caoutchouc nitrile

Épaisseur du matériau recommandée: $\geq 0,4$ mm

Pour le mélange des produits chimiques mentionnés ci-dessous, le temps de pénétration doit être d'au moins 480 minutes (perméabilité selon la norme EN 16523-1:2015: taux 6).

Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:

Caoutchouc nitrile

Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

Protection du corps:

Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**Indications générales****État physique**

Liquide

Couleur:

Jaunâtre

Odeur:

Douce

Seuil olfactif:

Non déterminé.

Point de fusion/point de congélation:

Non déterminé.

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:

> 144 °C

Inflammabilité

Non applicable.

Limites d'explosion:**Inférieure:**

0,7 Vol % (Bezug: Lösemittel)

Supérieure:

6,0 Vol % (Bezug: Lösemittel)

Point d'éclair

45-52 °C (DIN EN ISO 2719)

Température d'auto-inflammabilité:

240 °C

Température de décomposition:

Non déterminé.

valeur du pH:

Mélange non polaire/aprotique.

Viscosité:**Dynamique:**

Non déterminé.

Solubilité dans/miscibilité avec**l'eau:**

Pas ou peu miscible

Coefficient de partage: n-octanol/eau:

Non déterminé.

Pression de vapeur à 20 °C:

10 hPa

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 7)

Pression de vapeur:**Densité à 20 °C:**0,88-0,90 g/cm³ (DIN 51757)**Densité relative**

Non déterminé.

Caractéristiques des particules

Non applicable.

Autres informations**Aspect:****Forme:**

Liquide

Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité
Température d'inflammation:

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

Propriétés explosives:

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

Teneur en solvants:**VOC content:**

Classification COV d'Environnement Canada : 33 - Tout autre vernis Vernis clair ou semi-transparent à base d'huile naturelle
<475 g/l / <4,0 lb/gal

Changement d'état**Taux d'évaporation:**

Non déterminé.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité

Non disponibles.

Stabilité chimique**Décomposition thermique/****conditions à éviter:**

Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

Possibilité de réactions**dangereuses**

Réactions au contact d'un tissu imbibé de produit (par exemple: bourre de laine de nettoyage).

Conditions à éviter

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'ignition. Ne pas fumer.

Matières incompatibles:

Non disponibles.

Produits de décomposition**dangereux:**

Monoxyde de carbone et dioxyde de carbone
Oxydes nitriques (NOx)

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 8)

11 Données toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

CAS: 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>5 mg/l (rat)

CAS: 64742-49-0 hydrocarbures aliphatiques, C9-C10

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50 / 4h	>20 mg/l (rat)

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	9.500 mg/kg (rat)
		13.000–14.000 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 / 4h	1.667 mg/l (rat)
	LC50 / 72h	0,76 mg/l (selenastrum capricornutum)

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Pas d'effet d'irritation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/

irritation oculaire

Pas d'effet d'irritation.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire

ou cutanée

En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par contact avec la peau.

Toxicité subaiguë à

chronique:

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications toxicologiques

complémentaires:

Le produit peut causer des dommages héréditaires.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 9)

Catégories cancérogènes
IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

Aucun des composants n'est compris.

NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)

Aucun des composants n'est compris.

12 Données écologiques

Toxicité
Toxicité aquatique:
CAS: 64742-48-9 hydrocarbures aliphatiques, C10-C13

EC50 / 48h >1.000 mg/l (Daphnia magna)

IC50 / 72h >1.000 mg/l (algae)

LC50 / 96h >1.000 mg/l (fish)

CAS: 64742-49-0 hydrocarbures aliphatiques, C9-C10

EC50 / 24h <130 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

>100 mg/l (selenastrum capricornutum)

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

EC50 / 48h 70,2 mg/l

1.919 mg/l (Daphnia magna)

EC50/ 72h >969 mg/l (algae)

LC50 / 96h >10.000 mg/l (aqv)

>1.000 mg/l (fish)

5,3 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

LC50 / 48h 1.919 mg/l (daf)

10,2 mg/l (Oncorhynchus mykiss (Regenbogenforelle))

Persistance et dégradabilité Non disponibles.

Potentiel de bioaccumulation Non disponibles.

Mobilité dans le sol Non disponibles.

Résultats des évaluations PBT et VPVB
PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Autres effets néfastes
Autres indications écologiques:
Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 10)

13 Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Emballages non nettoyés:

Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage

recommandé: White-Spirit

14 Informations relatives au transport

Numéro ONU	
DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	UN1263
Désignation officielle de transport de l'ONU	
DOT/TMD	PEINTURES
ADR	1263 PEINTURES
IMDG, IATA	PAINT
Classe(s) de danger pour le transport	
DOT/TMD, IMDG, IATA	
Classe	3 Liquides inflammables.
Label	3
ADR	
Classe	3 (F1) Liquides inflammables.
Étiquette	3
Groupe d'emballage	
DOT/TMD, ADR, IMDG, IATA	III
Dangers pour l'environnement:	
Marine Polluant:	Non
Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	
Non applicable.	

(suite page 12)

CA/FR

Fiche de données de sécurité selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 11)

Indications complémentaires de transport:**DOT/TMD****Quantity limitations**

On passenger aircraft/rail: 60 L

On cargo aircraft only: 220 L

ADR**Quantités exceptées (EQ)**

Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml

Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml

IMDG**Limited quantities (LQ)**

5L

Excepted quantities (EQ)

Code: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml

Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Attention: Liquides inflammables.**Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):** 30**No EMS:**

F-E, S-E

Stowage Category

A

"Règlement type" de l'ONU:

UN 1263 PEINTURES, 3, III

15 Informations sur la réglementation

**Réglementations/législation
particulières à la substance
ou au mélange en matière de
sécurité, de santé et
d'environnement**
Sara

Non disponibles.

Section 355 (extremely hazardous substances):

Aucun des composants n'est compris.

Section 313 (Specific toxic chemical listings):

None of the ingredients is listed.

TSCA (Loi sur le contrôle des substances toxiques)

Tous les composants ont la valeur ACTIVE.

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 12)

Liste canadienne des substances
Liste des substances domestiques (DSL) du Canada

Tous les composants sont compris.

Liste extérieure des substances (LES) du Canada

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%)

Aucun des composants n'est compris.

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%)

CAS: 34590-94-8 (2-méthoxyméthylethoxy)propanol

Substances per- et polyfluoroalkyles (PFAS)

Aucun des composants n'est compris.

Éléments d'étiquetage SGH

Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).

Pictogrammes de danger


GHS02

Mention d'avertissement

Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

- | | |
|----------------|---|
| P101 | En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. |
| P102 | Tenir hors de portée des enfants. |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur. Ne pas fumer. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche. |
| P240 | Mise à la terre et liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel [électrique/de ventilation/d'éclairage] antidéflagrant. |
| P242 | Utiliser d'outils ne produisant pas des étincelles. |
| P243 | Prendre des mesures contre les décharges électrostatiques. |
| P280 | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/auditive. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):
Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.
Rincer la peau à l'eau [ou se doucher]. |
| P370+P378 | En cas d'incendie: Utiliser du CO ₂ , de la poudre d'extinction ou de l'eau pulvérisée pour l'extinction. |
| P403+P235 | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. |

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité

selon RPD, Annexe 1

Date d'émission 12/08/2025

Numéro de la version 5.2

Revision: 11/28/2025

Nom du produit: Huile-Cire pour le bois de bout

(suite de la page 13)

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation nationale.

Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H227 Liquide combustible.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Service établissant la fiche technique:

Département sécurité des produits

Contact:

Hr. Dr. Starp

Date de la version
précédente:

02/20/2020

Numéro de la version
précédente:

5.1

Date de la plus récente version révisée de la fiche de données de sécurité

12/08/2025

Acronymes et abréviations:

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

NFPA: National Fire Protection Association (USA)

HMIS: Hazardous Materials Identification System (USA)

VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Sources

ESIS : European chemical Substances Information System

ECHA Portal

Fiches de données de sécurité des fournisseurs de matières premières

*** Données modifiées par rapport à la version précédente**

Ajouts, suppressions, révisions.

Mis à jour conformément au règlement (UE) 2020/878 modifiant le règlement (CE) n °: 1907/2006 (REACH)